

Claude VANYEK

Président de la commission prévention à la CAAA

Domaine : viticulture

Qui êtes-vous ?

J'habite à Bellemagny, une petite commune du Sundgau. Mécanicien agricole de formation, je me suis orienté vers le métier d'ouvrier viticole que j'exerce au sein des Domaines Schlumberger à Guebwiller. J'ai rapidement su que j'avais trouvé ma voie : métier de terrain, aux tâches diversifiées selon les saisons et variées au quotidien.
Mon attachement au monde agricole est fort, il représente la valorisation de la terre, il est porteur de valeurs de solidarité et d'entraide auxquelles je suis attaché.

La CAAA, c'est quoi pour vous ?

La CAAA est d'abord un organisme de protection sociale, proche des gens qu'il accompagne en cas de coup dur. C'est aussi un établissement qui tend à positionner la prévention des risques professionnels en agriculture au centre de son activité, aux côtés de l'indemnisation des victimes et du financement de la branche accident du travail.

Pourquoi avoir choisi d'être administrateur ?

Membre de la CFTC-Agri, délégué du personnel, représentant les salariés agricoles au sein de plusieurs organisations professionnelles, j'ai souhaité représenter la viticulture mais aussi m'engager dans la prévention des risques d'accidents au sein des très petites entreprises. Très largement majoritaires parmi les entreprises agricoles, leurs salariés ne disposent pas des instances de prévention spécifiques aux entreprises de 50 salariés et plus.

Que comptez-vous voir se développer à la caisse ?

J'aimerais que la Caisse poursuive le développement de ses actions de prévention. Parmi les axes de développement, il me paraît important d'accentuer encore notre présence sur le terrain et de développer la communication.
Faire connaître la Caisse ! Ses actions, ce qu'elle apporte en termes de prestations et d'actions sociales, mais aussi ce qu'elle propose en matière de prévention pour réduire le nombre et la gravité des accidents. L'action de la Caisse ne se limite pas aux prélèvements obligatoires !